

La ZAC Pyrénia est labellisée Site Clef en main France 2030

Qu'est-ce que la ZAC Pyrénia ?

C'est une zone aménagée pour des activités industrielles (189 Ha) en bord de piste aéronautique . Ce projet a été initié depuis 2007 par la Région le Département et l'Agglomération

1. Stratégie d'aménagement

Deux secteurs distincts ont été définis, chacun correspondant à des fonctions et des compositions urbaines différentes.

Secteur A : Le secteur A, vaste bande parallèle à proximité (ouest) immédiate de la piste de l'aéroport. Ce secteur constitue le pendant de la ZAC Pyrène Aéroport située elle à l'est de la piste.

Ce secteur se caractérise par :

- le premier projet emblématique de la zone : l'entreprise de déconstruction stockage et maintenance aéronautique TARMAC AEROSAVE.
- une diversité dans l'offre foncière grâce à une gamme étendue de tailles de parcelles :
 - o - de très grandes parcelles (en moyenne 5 ha) en contact avec la piste et pouvant bénéficier de l'accès direct sur celle-ci avec le « taxiways ». Elles auront une vocation strictement industrielle et aéronautique
 - o - des parcelles de tailles moyennes (environ 1.5 ha) à l'ouest de la zone bordant la voirie principale qui pourront accueillir des entreprises industrielles, mais aussi des entreprises tertiaires ou artisanales à vocation aéronautique ou aérocompatible,
 - o - des parcelles de tailles moyennes et de petites tailles (jusqu'à 0.2 ha) qui également pourront accueillir des entreprises industrielles, mais aussi des entreprises tertiaires ou artisanales à vocation aéronautique ou aérocompatible,

La superficie totale des parcelles cessibles (incluant le projet TARMAC) est de 121 ha La surface de plancher estimée (incluant projet TARMAC) est de 310 000 à 330 000 m² S

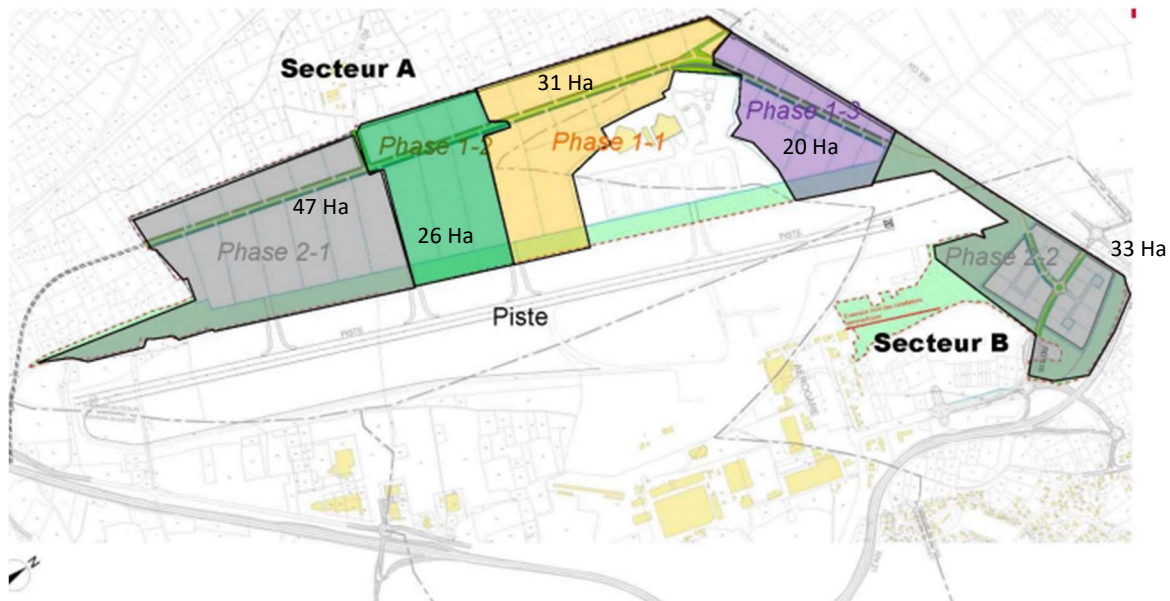
Le cumul des secteur 1-2 et 2-1 donne un foncier disponible de 73 Ha : une des plus grands fonciers économique disponibles d'un seul tenant.

Secteur B : Ce secteur se caractérise par : -

- La proximité de la plateforme aéroportuaire (aérogare, piste, hangars, ...), .
- La RD516 qui le traverse pour relier la RN 21 à l'aéroport
- Sa proximité avec la zone d'activités tertiaires Pyrène Aéroport.
- Les parcelles offriront des surfaces plus réduites (entre 2 et 4 ha) que celles du secteur A.

Ce secteur, en continuité de la ZAC Pyrène Aéroportuaire existante, a vocation principalement à accueillir des entreprises du secteur tertiaire. Des entreprises artisanales ou encore industrielles pourront également être autorisées sur des lots de la partie Ouest du secteur B, sans façade sur la voie primaire. La superficie totale des parcelles cessibles est de 10 ha La superficie de plancher estimée est de 60 000 à 75 000 m²

La superficie totale ZAC (secteurs A et B) **est de 189 ha**. La superficie parcelles cessibles est de 131 ha La superficie de plancher estimée est de 370 000 à 405 000 m²



2 Les principes de voirie

L'organisation générale de l'aménagement de la ZAC Pyrénia se fait par **une voie primaire nouvelle de la ZAC constituant « l'épine dorsale » de l'aménagement**. Cette voie traverse le périmètre de la ZAC du Nord-Est au Sud, et dessert directement les parcelles situées de part et d'autre de son axe. Elle se raccorde :

- au Nord Est, sur la RD 516 (liaison RN21-Aérogare-Pyrène Aéro Pôle tertiaire, par un giratoire à créer,
- au Sud sur la RD 16 (route Ossun – Lanne avec ½ échangeur RN21 à proximité),
- au Nord sur la RD936 (route Ossun-Juillan).

L'épine dorsale est l'élément structurant et identitaire de la ZAC, son traitement doit être de grande qualité. Par son implantation en zone rurale et la perspective qu'elle offre sur les Pyrénées, cette voie doit :

- bénéficier un traitement paysager de caractère, le principe de prairie traversée par une voie a été adopté, o accueillir des cheminements doux pour les piétons et les cycles,

- intégrer un système performant et environnemental de gestion des eaux pluviales de la voie sous forme de noues de rétention et d'infiltration (conformité au dossier loi/l'eau).

3 Le site Pyrénia est labellisé site clefs en main France 2030 (cf dossier de presse national)